10me feuillet
Cote 39

Mairie de la Garde — **Arrondissement de Toulon**

Du Vendredi trente — an mil huit cent quarante-neuf, à dix heures du matin

Acte de mariage de Abbon Bonnet

âgé de Trente huit ans, né à Montfort département du Var, le Dimanche du mois de mars mil huit cent onze, profession de cultivateur domicilié à la Garde, département du Var, fils majeur d'Honoré Bonnet, profession demeurant aussi Montfort domicilié à Montfort, département du Var, et de Marguerite Rouvière, ses Parents et Bienfaiteurs d'une part.

N° 9

Bonnet Abbon

Janisse Marie Rose Louise

Et de Marie Rose Louise Janisse, sans profession, propriétaire, âgée de quarante quatre ans, née à la Garde, département du Var, du mois d'août mil huit cent quatre, domicilié à la Garde, département du Var, fille majeure de Jean Antoine Janisse, profession de propriétaire, domicilié à la Garde, département du Var, ici présente et consentante et de feu Marie Augustine Bertrand, décédée en cette Commune de la Garde le trente sept décembre mil huit cent trente sept et veuve de Jean Francois Janisse aussi décédé en cette dite Commune de la Garde le trente octobre mil huit cent trente cinq, d'autre part.

Les actes préliminaires sont 1° les publications de mariage faites par nous Maire soussigné les dimanches dix huit et trente cinq du mois de mars dernier.

Extrait de la naissance du futur époux, acte de naissance de la future épouse, actes de décès de la mère de la future épouse ainsi que celui de décès de son époux en première noces, inscrits dans les registres.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Rose Louise Janisse et l'autre Abbon Bonnet.

En présence de Jean Baptiste Bonnaud, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de trente sept ans, profession de cultivateur, ami de la Garde, témoin non parent ni allié des époux.

De Jean Denis Maurin, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de trente sept ans, profession de Maçon et d'Entrepreneur, parent par alliance des époux.

De Jean Francois Camille Maurin, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de quarante ans, profession de propriétaire, non parent ni allié des époux.

Et de Jean Louis Jaume, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de trente deux ans, profession de Huissier huissier de la Contribution indirecte, non parent ni allié des époux.

Après quoi, moi Pierre Philippe Michel Maire Commune de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les Quatre Témoins et les époux le Mari seul déclarant ne savoir ou pouvoir signer.

Bonnet Bonnaud Maurin Maurin Jaume

Spinnot

11me feuillet
Cote 39

Mairie de la Garde — **Arrondissement de Toulon**

Du Mercredi trois — an mil huit cent quarante-neuf, à huit heures du matin

Acte de mariage de Pierre Augustin Henry Escarel

âgé de Vingt deux ans, né à la Garde département du Var, le Dimanche du mois de Septembre mil huit cent vingt sept, profession de Cultivateur domicilié à la Garde, département du Var, fils majeur de feu Joseph Henry Escarel en son vivant, profession de cultivateur domicilié à la Garde, département du Var, et Julie Magdeleine Rose Bonnaud, aussi décédée en cette commune de la Garde le Dimanche quinze mil huit cent quarante huit d'une part.

N° 10

Escarel Pierre Augustin Henry

Et de Elizabeth Marie Bertrand, sans profession, âgée de trente deux ans, née à Toulon département du Var, le quatre du mois de Mai mil huit cent vingt sept, domiciliée à Toulon, département du Var, fille majeure de feu Pierre Bertrand en son vivant profession de Serrurier, domicilié à Toulon, département du Var, ici présente et consentante et de feu Marie Jacquinot Bonnaud aussi décédée à Toulon le trois mai mil huit cent quarante huit d'autre part.

Bertrand Elizabeth Marie

Les actes préliminaires sont 1° les publications de mariage faites par nous Maire soussigné les dimanches dix huit et trente cinq du mois de mars dernier, et par nous Maire soussigné les dimanches dix sept et trois du mois de mai courant. Acte de naissance de la future épouse, Jugement de Mort de la future épouse, acte de décès de son père ainsi que son acte de naissance.

Extrait d'acte de naissance du futur époux ainsi que celui de décès de son père et de sa mère.

Certificat de non opposition délivré par Monsieur le Officier de l'état civil de la Commune de Toulon, dont il est parlé ci-dessus.

Dispensation de publication faite par la future épouse, certifiant que le futur en service en Italie ne peut se rendre en France, et ne peut se rendre pour le mariage, et contenant laquelle dispensation a été certifiée par le signataire témoin du signataire soussigné affirmant que ladite dispensation concernant la future épouse et signée par le Maire de la Garde aussi que leur Serviteur Bonnaud.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Elizabeth Marie Bertrand et l'autre Pierre Augustin Henry Escarel.

En présence de Jean Baptiste Philip, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de quarante ans, profession de Charretier, non parent ni allié des époux.

De Jean Charles Antoine Pitton, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de quarante ans, profession de propriétaire cultivateur, non parent ni allié des époux.

De Jean Louis Melchior Euffrin, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de trente six ans, profession de cultivateur, non parent ni allié des époux.

Et de Jean Pierre Pierre Roumeau Lotty, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de trente deux ans, profession de Maçon, non parent ni allié des époux.

Après quoi, moi Joseph Dominique Nouveau adjoint à la Mairie de la Garde en absence de la Maire faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les Quatre Témoins et l'époux, l'épouse ayant déclaré ne savoir ou pouvoir signer.

Escarel Philip Pitton Euffrin Lotty Nouveau adjt